

**République de Côte d'Ivoire**  
Union- Discipline- Travail

MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU  
PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POPULATION ET  
DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Fonds des Nations Unies  
pour la Population

**REVUE A MI-PAROURS DU PROGRAMME DE  
COOPERATION COTE D'IVOIRE UNFPA 2003-2007**  
**Abidjan, Hôtel Ivoire, 11 mai 2006**

**COMPTÉ RENDU**

Abidjan, mai 2006

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>I- DEROULEMENT DE LA REVUE .....</b>	<b>3</b>
I.1) CEREMONIE D'OUVERTURE ET PARTICIPANTS .....	3
I.2) LES TRAVAUX EN COMMISSION.....	4
I.3) LES PLENIERES ET LA CLOTURE .....	5
<b>II) RESUME DE LA DISCUSSION SUR LES PROBLEMES RELATIFS A LA PERFORMANCE, A LA GESTION ET AUX RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS .....</b>	<b>5</b>
II.1) SYNTHESE DES RESULTATS DU PROGRAMME DE COOPERATION UNFPA – GOUVERNEMENT DE COTE D'IVOIRE 2003-2007 .....	5
II.2) ORIENTATION DU PP POUR LES PERIODES 2006-2007 .....	7
a) <i>Stratégie population et développement/Genre</i> .....	7
b) <i>Santé de la Reproduction, y compris VIH/SIDA</i> .....	8
II.3) RAPPORT FINANCIER .....	10
<b>III) DECISION PRISES PAR LA REUNION .....</b>	<b>11</b>
III.1) AU GOUVERNEMENT.....	11
V.2) AU FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION .....	11
<b>SIGNATURE DU RAPPORT DE LA REVUE.....</b>	<b>12</b>

## INTRODUCTION

Dans le système de programmation et de suivi et évaluation du programme de coopération UNFPA-Gouvernement de Côte d'Ivoire, il est prévu d'effectuer une évaluation à mi-parcours au cours de la troisième année de mise en œuvre. Cette évaluation a été réalisée par trois consultants dans les domaines suivants : (i) Santé de la reproduction avec un accent sur la mortalité maternelle, (ii) le VIH/Sida et (iii) la Stratégie Population et Développement/Genre. Un rapport de synthèse a ensuite été rédigé sur la base des résultats des trois rapports sectoriels.

Après trois ans de mise en œuvre du cinquième programme de coopération, approuvé en janvier 2003, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a organisé la Revue à Mi-Parcours (RMP) le jeudi 11 Mai 2006, à l'hôtel Ivoire de 10 heures à 18 heures. Les objectifs de la RMP sont :

- Examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de coopération en fonction de la situation du pays, de ses objectifs en matière de politique nationale de population, en liaison avec le PA/CIPD et les OMD ;
- Mettre à jour l'information relative aux besoins en matière de Santé de la reproduction et de Population et Développement y compris le Genre ;
- Proposer des changements dans l'orientation, la durée et le financement du programme, le cas échéant.

### I- DEROULEMENT DE LA REVUE

#### I.1) Cérémonie d'ouverture et participants

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement qui avait à ses côtés :

- Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique,
- Monsieur le Ministre de la Solidarité et des Victimes de Guerre,
- Monsieur le Représentant de l'UNFPA,
- Madame le Directeur Général de la Population et du Renforcement des Capacités.

Au total, 71 personnes ont participé à la RMP (voir liste de présente en annexe), venant de :

- les Agences du Système des Nations Unies représentées en Côte d'Ivoire (UNFPA, OMS, UNICEF, FAO, OCHA, UNDP, PAM, ) ;
- les représentants des Ministères techniques impliqués dans la mise en œuvre du Programme,
- les Directeurs et Experts Nationaux des Projets,
- les ONG et organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du Programme.

Deux allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie d'ouverture qui était placée sous la présidence du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement. Etaient également présents le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique et le Ministre de la Solidarité et des Victimes de Guerre. Les Agences du Système des Nations Unies représentées en Côte d'Ivoire ont pris part à cette cérémonie (UNFPA, OMS, UNICEF, FAO, OCHA, UNDP, PAM, ).

Prenant la parole en premier lieu, Monsieur le Représentant résident de l'UNFPA a souhaité la bienvenue aux participants et situé le contexte et les objectifs de la revue à mi-parcours. Il a fait remarquer que cette revue était particulièrement importante dans la mesure où les plans cadres de développement disponibles sont dépassés et qu'ils ont besoin d'une remise à jour. Il a terminé en souhaitant plein succès aux travaux.

Avant de procéder à l'ouverture officielle des travaux, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, a quant à lui rappelé que le programme a été adopté alors que la Côte d'Ivoire était en pleine crise, ce qui constitue un défi pour l'UNFPA qui n'avait pas d'expériences d'interventions dans les pays en situation de crise. Il a indiqué que le gouvernement apprécie à sa juste valeur le dynamisme du bureau local de l'UNFPA qui a permis la prise en charge sur le terrain des besoins humanitaires des populations déplacées, notamment en matière de santé de la reproduction, y compris le VIH/SIDA. Il a fait savoir qu'en tant que ressource économique, la population intégrée fait partie de la vision prospective de développement de la Côte d'Ivoire. Cette vision se traduit au plan institutionnel par le renforcement des missions du Bureau National de Population (BUNAP) qui est devenu la Direction Générale de la Population et du Renforcement des Capacités (DGPRC).

## **I.2) Les travaux en commission**

A la suite des allocutions, le rapport de synthèse de l'évaluation, élaboré à partir des trois rapports sectoriels, a été présenté par Madame le Directeur Général de la Population et du Renforcement des Capacités. L'exposé du rapport de synthèse a tourné autour de (i) la présentation du PP 2003-2007, (ii) la synthèse des réalisations, (iii) l'Etat financier, (iv) les problèmes rencontrés et (v) les recommandations.

Les travaux en commissions se sont déroulés au sein de trois groupes de travail qui sont :

- Commission 1 : examen du sous-programme SPD
- Commission 2 : examen du sous-programme SR
- Commission 3 : examen du volet VIH /SIDA

Les termes de référence des travaux en commissions, présentés par la Directrice du Renforcement des capacités nationales, ont spécifiés les objectifs visés ainsi que la méthodologie de travail. Il s'agissait (i) d'actualiser le cadre de référence des différents sous-programmes en tenant compte du contexte actuel du pays, (ii) d'examiner la pertinence des recommandations et le cas échéant proposer de nouvelles

orientations pour la période 2006-2007. Les participants ont ensuite été invités à s'inscrire dans les sous groupe qui comportaient un président et un rapporteur de séance.

### **I.3) Les plénières et la clôture**

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue à la suite des réflexions en commission, une présentation des résultats suivie de discussions a été organisée pour chaque groupe de travail. Des modifications du carte de référence des différents sous-programmes ont été apportées et des recommandations ont été suggérées.

Au cours de la cérémonie de clôture des travaux, le Représentant de l'UNFPA a remercié les participants et pris l'engagement que l'organisation sera toujours au service du bien-être des populations ivoirienne. Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement a procédé à la clôture des travaux après avoir donné les engagements du Gouvernement vis à vis des questions de population (voir les conclusions de l'atelier).

## **II) RESUME DE LA DISCUSSION SUR LES PROBLEMES RELATIFS A LA PERFORMANCE, A LA GESTION ET AUX RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS**

### **II.1) Synthèse des résultats du programme de coopération UNFPA – Gouvernement de Côte d'Ivoire 2003-2007**

La synthèse des résultats a été présenté par Madame le Directeur Général de la Population et du Renforcement des Capacités. Le PP a été signé en janvier 2003 avec deux sous programmes qui sont (i) la Santé de la reproduction et (ii) la stratégie population et développement/Genre. Le sous programme SR a été adapté au contexte de crise par l'adaptation et la mise en œuvre d'un cadre d'intervention humanitaire 2003 – 2005. Le but visé par le programme est d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à réduire la pauvreté en vue d'améliorer de façon équitable la qualité de vie et de bien-être des divers groupes de populations. Le PP 2003-2007 comporte 7 produits autour desquels les résultats ont été présentés.

#### ***Produit 1 : Création de services intégrés d'hygiène procréative de qualité dans les zones d'intervention***

- 28% des structures offrant au moins 3 services SR en CI sont approvisionnés par les produits SR fournis par l'UNFPA ;
- Approvisionnement en produit SR des structures sanitaires des zones occupées par le biais des ONGs internationales ;
- Intégration du Conseil Dépistage Volontaire dans 02 centres de planification familiale (Abobo et Yopougon Attié) - expérience novatrice ;

***Produit 2 : Amélioration des SOU, y compris le traitement des complications découlant des avortement dans les zones d'intervention***

- Formation en SONU du personnel de 07 districts sanitaires : 72 sages femmes et infirmiers et 05 médecins en prise en charge syndromique des IST, des urgences obstétricales
- Formation d'une équipe nationale de formateurs en SONU à Bobo-Dioulasso
- Formation de 19 prestataires de santé des 4 CHU dont 05 médecins Gynécologues obstétricaux, 01 infirmier anesthésiste, 01 sage femme anesthésiste, 03 médecins anesthésistes réanimateurs et 09 sages femmes en SONU
- Intégration de la prise en charge des complications d'avortements dans 06 hôpitaux de référence et 04 CHU
- Fourniture de 15 moto-ambulances à 15 centres de santé pour l'évacuation des parturientes vers les centres de santé

***Produit 3 : Accès élargi des adolescents et des jeunes à des services d'information et d'hygiène procréative dans les zones d'intervention***

- Création de 10 Centres d'Écoute et de Conseils (CEC) pour les jeunes dans 10 localités renfermant 16% de la population des 10-24 ans ;
- Appui à la ligne verte dénommée «Info-SIDA» pour la sensibilisation sur les IST/VIH/Sida ;
- Installation de 40 distributeurs automatiques de préservatifs avec plus de 596426 préservatifs masculins et 5477 préservatifs féminins écoulés
- Création de 24 Clubs Santé jeunes
- Formation de 26 prestataires de santé pour la prise en charge correcte des IST

***Produit 5 : Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et d'encadrement en vue de l'exécution des politiques et programmes de population***

- Renforcement en capacité en Genre par le financement des voyages d'échange et de partage d'expérience
- Formation de démographes à l'IFORD ;
- Renforcement de capacité en suivi et évaluation du personnel de la DGPRC ;
- Appui à la participation des cadres nationaux aux conférences internationales et aux réunions thématiques sur la population et le développement

***Produit 6 : Disponibilité accrue des données en matière de population et développement***

- Traitement et analyse des données du RGPH-98 :
- Stockage des données du RGPH-98 sur divers supports (disquettes, CD-ROM, support papier)
- Production ATLAS national et de 19 ATLAS régionaux
- Transfert des données des fiches monographiques en document imprimable ;
- Renseignement des principaux indicateurs de la SR, Genre notamment la Mortalité Maternelle par l'appui technique et financier à l'enquête nationale sur les indicateurs du Sida
- Collecte et analyse des données sur les conditions de vies des personnes déplacées et des familles d'accueil ;

- Collecte des données sur les comportements, perception et pratique des jeunes vis-à-vis des IST/VIH/Sida et des grossesses;

***Produit 7 : Amélioration du cadre social et juridique nécessaire à la promotion de l'égalité et de l'équité des sexes***

- Développement des activités génératrices de revenus en faveur des ex-exciseuses à Zouan-Hounien
- Sensibilisation des populations par l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire sur les textes de loi interdisant les Mutilations Génitales Féminines
- Production de documents de sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes ;
- Ouverture des bureaux d'écoute dans trois communes d'Abidjan (Abobo, Yopougon, Treichville) en partenariat avec les Municipalités.

Les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du programme sont :

- Le manque d'expérience dans le domaine humanitaire a entravé la mise en œuvre rapide et efficiente des activités du cadre d'intervention humanitaire ;
- La rigidité et méconnaissance des procédures du SYGFIP, qui empêche l'exécution nationale des fonds
- La mobilité de Personnes formées (fonctionnaires, élèves pair éducateurs, prestataires de santé, etc.) affaibli la pérennisation des acquis ;
- L'absence de contribution financière du gouvernement au programme de coopération 2003-2007

## **II.2) Orientation du PP pour les périodes 2006-2007**

Après la présentation des résultats, trois commissions ont été formées pour (i) examiner la pertinence du cadre de référence au regard de la situation actuelle du pays et (ii) proposer de nouvelles orientations pour la période 2006-2007, (iii) ainsi qu'examiner la pertinence des recommandations. De ces travaux en commission et des discussions qui s'en sont suivis en plénière, des modifications ont été apportées au cadre de référence du PP et des orientations ont été dégagées pour les deux années à venir. Le tableau suivant résume les résultats des discussions.

### ***a) Stratégie population et développement/Genre***

Les travaux ont été centrés sur le cadre de référence et la définition des orientations pour les deux années restantes. En ce qui concerne le cadre de référence, les modifications apportées ont porté sur la formulation des produits, stratégies, indicateurs de résultats en vue d'une meilleure prise en compte de la dimension Genre. Le tableau suivant donne les résultats des discussions et les orientations pour les deux années à venir.

Produits	Stratégies pour les périodes 2006-2007
Disponibilité accrue des données en matière de population Genre, et développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la modernisation et à la reconstruction des faits d'Etat civil</li> <li>- Renforcement de l'appareil statistique national par l'adoption du schéma directeur de la statistique et de la loi statistique ;</li> <li>- Appui à la réalisation du RGPH 2008 et aux opérations de collecte des données (MISC, ENV, etc.) ;</li> <li>- Collecte et analyse des données sur les violences basées sur le Genre ;</li> </ul>
Capacités institutionnelles, techniques et d'encadrement en matière de Population, Genre et développement renforcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des acteurs nationaux et des décideurs en Genre et développement</li> <li>- Appui aux collectivités locales pour l'élaboration des plans locaux de développement prenant en compte les questions de population/Genre</li> <li>- Intégration des questions de population dans les nouveaux curricula de formation de l'approche basée sur la compétence au niveau de l'enseignement primaire et secondaire</li> <li>- Renforcement des mécanismes de collecte et d'analyse des données de sources administratives (Santé et éducation)</li> <li>- Renforcement du processus de décentralisation en cours par le développement d'un partenariat entre les collectivités locales (Mairies, Conseils généraux) et l'UNFPA</li> </ul>
Cadre social et juridique nécessaire à la promotion de l'égalité et de l'équité des sexes amélioré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le Genre/MGF</li> <li>- Renforcement du cadre politique et juridique sur la famille, la promotion de la femme et le Genre</li> <li>- Plaidoyer pour la scolarisation de la petite fille</li> </ul>

***b) Santé de la Reproduction, y compris VIH/SIDA***

Les modifications proposées recentrent les produits, stratégies, indicateurs de résultats du programme pays autour de la feuille de route en cours d'élaboration pour accélérer l'atteinte des OMD en ce qui concerne la santé de la mère et de l'enfant. Le nombre de produit a été réduit de 4 à 3. Certaines recommandations ont été reformulées et quelques unes jugées non pertinentes ont été supprimées. En ce qui concerne le VIH/Sida, après une analyse des besoins pris en compte, la commission a conclu que la réponse en matière d'IST/VIH/SIDA est pertinente mais reste insuffisante. Des

recommandations ont été adressées en vue d'une meilleure prise en compte des besoins des populations cibles.

Produits	Stratégies pour les périodes 2006-2007
Services de SR renforcés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la qualité des services de la santé maternelle, néonatale et infantile</li> <li>- Renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité des services de la santé de la femme, de la mère et de l'enfant</li> <li>- Renforcement du Système de Référence et de contre référence</li> <li>- Plaidoyer pour un engagement en faveur de la mobilisation accrue de ressources additionnelles</li> <li>- Renforcement du cadre de gestion de la feuille de route de lutte contre la mortalité maternelle ;</li> <li>- Renforcement de l'intégration du Conseil et dépistage volontaire du VIH /sida dans les services de santé de la reproduction</li> <li>- Sécurisation des produits SR</li> </ul>
Accès élargi des adolescents et des jeunes à des services de Santé de la Reproduction dans les zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux établissements scolaires et universitaires pour la mise en place des clubs santé et clubs d'éducation à la vie familiale ;</li> <li>- Intégration de services de lutte contre les IST/VIH/SIDA aux Centres d'Ecoute et de Conseil pour Jeunes ;</li> <li>- Renforcement des services conviviaux de SR pour les jeunes et les adolescents ;</li> <li>- Intégration de la formation qualifiante et des activités génératrices de revenu dans les CEC ;</li> <li>- Partenariat stratégique avec l'UNICEF, l'UNESCO, et les autres partenaires pour la prévention du VIH/Sida.</li> </ul>
Accès amélioré à l'information et à l'utilisation des services de la Santé de la Reproduction, y compris le VIH/SIDA dans les zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la qualité des Prestations de SOU au niveau des centres de santé des zones d'intervention du programme ;</li> <li>- Renforcement des capacités des individus et des communautés à la gestion et à l'utilisation accrue des services de santé ;</li> <li>- Renforcement de la prévention du VIH/Sida chez les populations hautement vulnérables (Hommes en armes, professionnelles du sexe) ;</li> <li>- Renforcement du cadre institutionnel (Loi, plans nationaux, mécanismes suivi et évaluation, coordination).</li> </ul>

### **II.3) Rapport financier**

Le PP 2003-2007 a été approuvé avec un budget de 9,5 millions USD. Au 31 décembre 2005, on note que 3 526 601 USD avaient été dépensées soit un taux brut d'exécution de 37,1%.

Cependant, en examinant la contribution de l'UNFPA au programme, on note que le taux d'exécution se situe autour de 78%. En effet, il ressort que l'UNFPA a pris l'engagement auprès du Gouvernement de Côte d'Ivoire pour le financement du programme à hauteur de 6,5 millions de dollars et que le reste des fonds du programme (3 millions USD) devait être rechercher au niveau interne et externe. Les fonds alloués par l'UNFPA pour les trois années écoulées s'élève à 3 370 000 USD dont 2 626 782 USD ont été dépensés au 31 décembre 2005, soit un taux de 78%. Les ressources externes mobilisées se chiffrent à 2 100 429 USD au 31 décembre 2005 dont 1 009 005 USD ont été dépensés, soit un taux de 48%. A ce niveau, il faut noter que les projets à financement externes sont prévus pour être exécutés en 2006 et l'un d'eux dépend du processus de paix en cours.

Il a été relevé que le Gouvernement n'a pas contribué au financement du programme sur la période 2003-2005. Il a été souhaité que le Gouvernement apporte sa contribution financière pour la mise en œuvre des activités durant la période 2006-2007.

### **III) DECISIONS PRISES PAR LA REUNION**

#### **III.1) Au Gouvernement**

Dans son mot de clôture, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement a indiqué que le Gouvernement s'efforcera de concrétiser son engagement en faveur des questions de population par la :

- La mise en place pour chaque projet d'une contribution nationale qui devra être inscrite au PIP et traduite dans la loi des finances ;
- L'institutionnalisation de la production annuelle du rapport national sur « Population et Développement : Défis et Perspectives » ;
- L'élaboration de la stratégie nationale d'assistance et de réinsertion des personnes déplacées internes sur la base des résultats de l'enquête PDI-FAC ;
- L'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de renforcement des capacités ;
- L'adoption de la feuille de route pour réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile.
- Adopter une politique de la famille et de l'égalité du Genre ;
- Adopter une politique de la Jeunesse ;
- Elaborer des stratégies nationales de sécurisation des produits contraceptifs et de lutte contre les violences basées sur le Genre ;
- Adopter la loi statistique et son schéma directeur de programmation.

#### **V.2) Au Fonds des Nations Unies pour la Population**

Le Gouvernement a demandé au Fonds des Nations Unies pour la Population de :

- Déconcentrer les interventions sur le terrain par l'ouverture des antennes (San Pedro, Dimbokro, Daloa, Bondoukou, ...) et sous bureaux à l'intérieur du pays (Bouaké) afin de renforcer les synergies et de se rapprocher des populations ;
- Renforcer l'appui au Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté, notamment sur les questions de Population et développement, la Santé de la reproduction et le Genre ;
- Appuyer le renforcement des capacités techniques et institutionnelles ;
- Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et plans cadres de développement ;
- Observer une ou deux année de transition dans la mise en œuvre du présent programme ;
- Poursuivre la mise en œuvre des nouveaux projets et mobiliser les ressources pour ceux en pipe-line.

Les recommandations spécifiques par sous programme sont dans le rapport de synthèse de l'évaluation à mi parcours du PP 2003-2007

**SIGNATURE DU RAPPORT DE LA REVUE**

**Pour le GOUVERNEMENT**

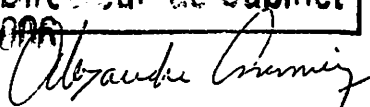
Nom : Bohoun BOUABRE

Titre : Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement

Signature :

P / Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan  
et du Développement et par Délégation  
**Le Directeur de Cabinet**

Date : 26 MAI 2006



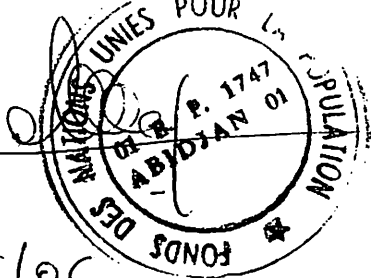
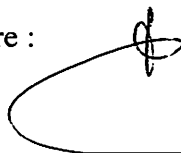
**Alexandre ASSEMIEN**

**Pour L'UNFPA**

Nom : Philippe DELANNE

Titre : Représentant

Signature :



Date :

29/05/06

